

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2013-02 du Comité syndical du Vendredi 1<sup>er</sup> Février 2013

~~~~~  
BUDGET PRINCIPAL 2013

L'an deux mil treize le premier février à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 24 janvier 2013.

Etaients présents ou représentés :	Bernard FABREGUETTES, Jean-Louis LACROIX, Laurent DUPONT, Henri SOBELLA, Alain CAZORLA,, Joëlle GOUDAL, Jean-Marcel JOVER, Jacky GALABRUN, Philippe SALASC, Eric PALOC, Bernard DOUYSSSET, Louis VILLARET, Pierre GUIRAUD, Marie-Christine BOUSQUET, Michel GUIBAL, Manuel DIAZ, Luc VIALA
Absents ou excusés :	Olivier BRUN, Gérald VALENTINI, Christian BILHAC, Bernard SOTO, Jean TRINQUIER, André GAY, Hadj MADANI, Yves BAILLEUX MOREAU, Michel SAINTPIERRE, Claude CARCELLER, Frédéric ROIG, Roger FAGES, Rémy PAILLES, Alain CHALAGUIER
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 17	

Vu la tenue du débat d'orientation budgétaire le 20 décembre 2012,
Vu le rapport et l'annexe présentés,

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
Après avoir voté chaque chapitre,
Décide,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ **D'adopter** le budget primitif 2013 voté par nature, par chapitre, sans reprise des résultats de l'exercice 2012, tel que présenté en annexe de la présente délibération, s'équilibre :

- En section de Fonctionnement à : 1 120 500 €
- En section d'Investissement à : 9 500 €

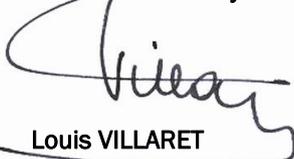
Soit un budget total d'un million cent trente mille euros (1.130.000€).

Clermont l'Hérault, le 7 février 2013

Publiée le 7 février 2013

Transmise le 7 février 2013

Le Président du Syndicat



Louis VILLARET

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/02/2013